

« J'étais aux Beni Amir depuis près d'un an. Je commençais à connaître le pays, les gens... Comme cela changeait de l'École des Sciences Politiques et de la rue des Saints-Pères ! La plaine s'étendait, parfaitement plate, jusqu'au Moyen Atlas, comme une mer qui vient battre au pied d'une falaise. Pas âme qui vive, pas trace d'intervention humaine sur dix kilomètres, sur vingt kilomètres. J'allais ce matin-là voir le Caïd Miloudi et j'y allais à cheval, suivi d'un mokhazni...

« Le problème des Beni Amir était soluble, il y avait de la terre, du soleil, il manquait l'eau... Des ingénieurs avaient étudié la question : on pouvait faire des barrages, des canaux, on pouvait irriguer, transformer le pays...

« J'étais bien préparé à passer la journée avec le Caïd Miloudi... Il aimait bien évoquer ses souvenirs pour moi, il était l'ancien que j'écoutais avec respect et il admettait très bien que les temps nouveaux allaient être autre chose et que dans ce domaine-là, j'étais mieux placé que lui, plus compétent... ».

Les contrôleurs civils au Maroc étaient les représentants du gouvernement français chargés, selon la définition du Maréchal Lyautey, « d'adapter graduellement le gouvernement protégé aux formes modernes de la civilisation ».

Pendant les 44 années durant lesquelles le Maroc et la France ont vécu liés par le Traité du Protectorat — de 1912 à 1956 — ils ont exercé leurs fonctions auprès des autorités marocaines dans les tribus rurales, les villes ou les services centraux de l'État marocain.

Une trentaine d'entre eux racontent ici, de façon vivante, appuyée chaque fois sur un exemple vécu, la vie quotidienne de leur métier.

Photo de couverture : Christophe GRUNER
Maquette : Jean ROCAGEL

TABLE DES MATIERES

Préface	9
Le Maroc avant le Protectorat	13
PREMIÈRE PARTIE : LA MISSION DES CONTRO- LEURS CIVILS	
<i>Chapitre I.</i> — Protectorat et contrôle	19
<i>Chapitre II.</i> — La mise en œuvre du Protectorat.	26
— mise en place par Lyautey ..	27
— évolutions ultérieures	31
<i>Chapitre III.</i> — La mise en cause du Protectorat.	
— Les crises dans les relations franco-marocaines à partir de 1950	40
<i>Chapitre IV.</i> — La fin du Protectorat	57
<i>Chapitre V.</i> — Vue d'ensemble sur la politique de la France au Maroc	62
DEUXIÈME PARTIE : LE METIER DU CONTROLEUR CIVIL	
<i>Chapitre I.</i> — L'action politique	
— contrôle des Pachas et Caïds.	73
— relations avec les hautes auto- rités marocaines	86
— contrôle de la justice	90
— le maintien de l'ordre	103
— relations avec la colonisation.	108
— relations avec la communauté israélite	112

<i>Chapitre II.</i> — Comment passer de l'économie familiale à l'économie moderne.	115
<i>Chapitre III.</i> — Rencontres avec tous les aspects de la vie administrative et sociale.	151
TROISIÈME PARTIE : DOCUMENTS	193
<i>Document I.</i> — Le traité de Protectorat du 30 mars 1912	195
<i>Document II.</i> — Chronologie des principaux événements pendant le Protectorat et liste des Résidents Généraux	198
<i>Document III.</i> — Organisation et recrutement du Contrôle civil	205
<i>Document IV.</i> — Unité du contrôle civil et militaire et organisation de l'administration centrale et locale de contrôle	214
<i>Document V.</i> — Extension territoriale et fonctionnelle des postes occupés par des Contrôleurs civils	233
<i>Document VI.</i> — Carte du Maroc en 1907	240
<i>Document VII.</i> — Note critique sur la situation du Maroc en mai 1952	243
Lexique	251